



Atlas Controle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

50.761

Date du contrôle:

16/08/2024

Lieu du contrôle:

Rue Maurice grevisse 40 7110 Houdeng  
goegnies Belgique

Testeur d'installation:

Agent-visiteur:

Benjamin De Potter

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

16/08/2024 08:55:12

Prochaine visite avant le:

16/08/2025

TI-020 DEFECT/5800124

### Donneur d'ordre

Nom

Tweeple

Adresse

Rue De Balenfer Bin 5, 7130 Binche, Belgique

Email

peb.tweeple@gmail.com

### Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

### Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation

Rue Maurice grevisse 40 7110 Houdeng goegnies Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Adresse du propriétaire

Fondations

avant 81

Mise en oeuvre de l'installation

après 81

### Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

N°12892070-98

Code EAN

Nc

Liaison compteur-tableau

EXVB 4X10

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

40 A 2P

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## Contrôles

Schémas/plans  
NOK

Liaisons équipotentielles  
OK

### Description de l'installation

Td entrée  
1 diff 2P 300MA 40A  
1 disj 2P 16A 2,5 mm<sup>2</sup>

Td cuisine  
1diff 2P 30MA 40A  
5 disj 2P 20A 2,5mm<sup>2</sup>

Td extérieur  
1 disj 2P 16A 2,5mm<sup>2</sup>

Nombre de tableaux	3
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
$\Delta In$	OK
Contrôle de l'état	NOK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre ( $\Omega$ )	25
Isolement (M $\Omega$ )	5,46

## Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1)

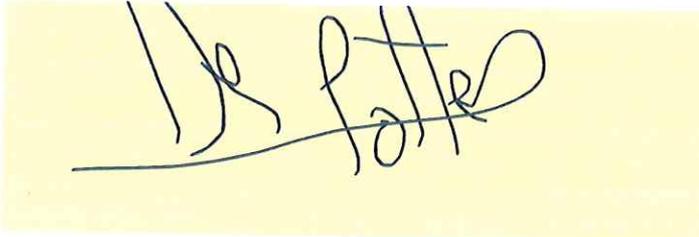
## Conclusions

### CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle  
 Boulevard Lambert 127  
 1030 Bruxelles

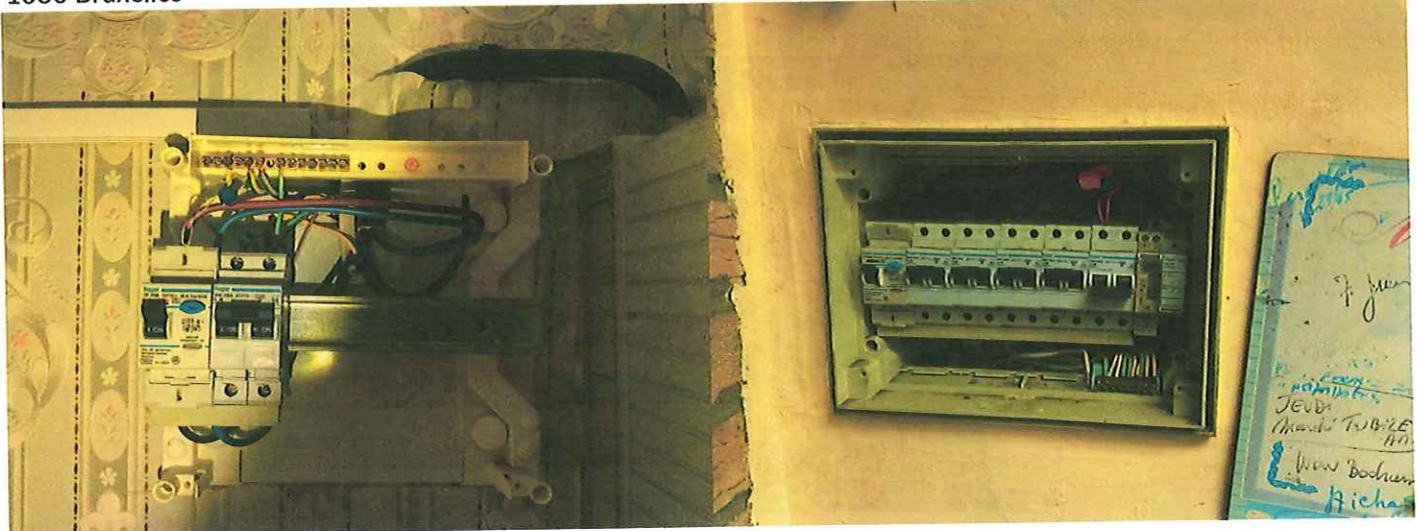


Tableau 1

Tableau 2

### Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
(Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.; L3: 4.2.2.2; 5.1.4.
Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.
Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation.	L1: 5.3.5.2.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
Présence de prise sans protection enfant	

### Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo

Atlas Controle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

Libellé

Photo

Annexe

